



FSSSCT DIR Centre-Est

20 novembre 2025

CR UF CGT DIRCE

Présentation du nouveau directeur d'exploitation Cédric GIRARDY

Déclaration préalable des Organisations Syndicales :

- Pas de déclaration pour Force Ouvrière
- CGT voir en annexe de ce CR

Suite à la lecture de la déclaration CGT, la Directrice, Karine AUBERT va redonner à chacun le guide des droits syndicaux.

Pour les enquêtes menées dans les services, hormis celle diligentée par l'Inspection Générale, elles ne sont pas « administratives » mais « internes » afin d'avoir des explications pour comprendre ce qu'il se passe (potentiel cas d'alcool datant de 6 mois). Un respect doit être dans les 2 parties (si un agent rate une formation pour motif de grève, prévenir de l'absence sans donner de motif)

Pour les ASA (Autorisation Spéciale d'Absence), un courrier va être fait pour rappeler les règles.

CGT : pour l'enquête « interne » comment revenir sur des faits datant de plusieurs mois fondé sur des rumeurs d'ébriété alors que l'agent a fait un malaise... le Chef d'Équipe n'a pas porté secours à l'agent. Enquête sur le dysfonctionnement (information pas donnée à temps ; état de l'agent ? Management pas approprié...)

KA : l'événement aurait dû remonter tout de suite, nous avions les outils pour le traiter.

CGT : demande d'explications aux agents concernés par cette enquête « interne » car beaucoup de tensions au CEI de Paray-le-Monial...

KA : Effectivement, il y a une injonction contradictoire entre augmentation des crédits et la baisse de masse salariale. Le but du projet de service est de s'adapter à cela et de faire au mieux.

FO : suite au COSUI, revendication de la bonification du service actif pour les personnel d'exploitation impossible pour le moment vu le contexte sociétal.

CG : le ministre continue de travailler pour faire passer ce sujet.

1. Bilan mise en place du travail décalé sur les périodes de fortes chaleurs

Suite au CSA de 12/2024 et FSSSCT du 15/04/2025, Note faites aux chefs de SREX

du 1^{er} juillet à fin Août (selon condition météo de juin à septembre)

Pas pour les chefs de CEI et équipe hors chantier

Bilan fait au CODEX d'octobre

Mis en place partout sauf au CEI de la Varizelle (compliqué car trop de chantiers)

Bien apprécié et accepté, néanmoins fatigue apparue en fin d'été pour certains agents. Dans certains CEI, la pause intermédiaire n'a pas été respectée.

Pour équipe d'astreinte : compliqué car intervention aléatoires en journée.

Alixan et plusieurs CEI du SREX de Moulins, compliqué par rapport aux horaires classique de journée.

CGT : récupération difficile, très éprouvant.

Bon déroulement pour les interventions.

Il y a eu des problèmes de rémunération.

KA : des rappels seront faits, peut-être exclure aussi les personnels d'astreinte. Propose que les personnels d'intervention ne soient pas en poste et que ce soit la règle. Ce sera chiffré sur la base de la main courante du PC. Rappel que le travail décalé a un objectif de santé et pas d'organisation.

CGT : Demande de bilan du nombre d'intervention qui ont généré du repos.

FO : Mise en place trop rapide pour certains centres.

2. RSSST : nouveau format de fiche (Natacha DZIESMIAZKIEWIEZ: ASP DIRCE)

Registre imposé par réglementation ; c'est un outil de prévention ; objectif, remonter des données pour agir en amont d'un accident.

Le RSSST est très peu utilisé, nombre de registre très faible.

- Manque de connaissance de la raison d'être de cet outil
- parfois la hiérarchie freine
- délai de remontée des infos
- les faits qui devraient être signalés sont vu très rarement

CGT : si tous les problèmes matériels sont remontés, il va y avoir beaucoup d'écriture...

ND : c'est la sécurité

- sur le RSSST, nous sommes non-conforme car registre droit de retrait mélangé, alors qu'un seul registre doit être disponible à la Direction.

CGT : Ce n'est pas la Direction qui va voir s'il y a une mise en danger à Moulins par exemple.

ND : prévoir une réunion ensemble pour en reparler et revoir la définition précise afin de voir qu'est-ce qui relève du droit de retrait.

KA : Ce sera clarifié à la prochaine FSSSCT

ND : va faire un chrono des arrivées des registres au pôle de sécurité.

CGT : demande que ce soit les chefs de CEI qui expliquent car pas d'ETS (Espace Temps Sécurité) organisé de partout.

KA : Bien séparer les registres en ETS, attention à la ligne hiérarchique (tous les managers sont responsables de la sécurité)

les ETS pas déployés en dehors des CEI pour l'instant.

CGT : Problèmes récurrents de gestion des personnels ayant des restrictions médicales.

ND : ça ne rentre pas dans le cadre du registre de sécurité.

FE (SG DIRCE) : c'est traité en GRH

ND : propose un classeur en 2 parties

- Registre
- Procédures

FO : trouve qu'il y a trop de pages dupliquées dans le document de travail.

3. Bilan veille sociale (Christine CHIEU : Conseillère Territorial de Service Social)

Intervention des Assistantes Sociales au profit du service et des agents

Permanences : environ 4 permanences par site

Participation au GRH

Conciliation vie privée / vie professionnelle

9 commission Aides Matérielles en 2024

Contribution aux RPS et accompagnement au changement

Soutien au management et fonction managériale

Suivi des agents en arrêt longue maladie pour éviter la rupture avec le monde du travail

KA : la DIRCE est très satisfaite du Service Social et de sa réactivité

Statistiques incivilités agression ; procédures toujours très longues

Demande de protection fonctionnelle si demande des Agents, aide d'une avocate

KA a fait le tour des procureurs pour les sensibiliser. On continue à porter plainte.

2 Agents formés au CEI de Saint-Priest pour accueillir les « Tigistes » (formés par le SPIP pour être tuteurs). Accueil sur 5 jours minimum en lien avec le respect de l'autorité et question routière

CGT : demande que membres FSSSCT participent à la présentation SPIP pour les TIG individuels (travaux d'intérêt généraux)

Pour les TIG collectifs, ils visitent tous les services DIRCE (notamment PC avec Police et Pompiers)

4. **Programmation immobilière relative à gestion amiante (Pierre PARRENS : SPE/CMI)**

Au dialogue de gestion 2026, demande d'une tranche fonctionnelle pour le retrait de toutes les toitures amiantées, plan pluriannuel.

Obligation de diagnostic amiante pour les bâtiments construits avant 1997

5. **Questions diverses :**

CGT :

- feux à éclat bleu
- réglementation sur utilisation du bluetooth dans les véhicules : toléré ou autorisé ?
- Différence entre journée de district pour tous ou journée de cohésion où on a le choix.
 - Congé à poser ou non ? KA : c'est Non.

KA : pour information :

- Chef de SIR en retraite au 01/01
 - remplacement P. PLATTNER
- Chef de SREX Lyon vacant
- Chef SREI Chambéry part au 01/01
 - Recherche candidat.e
- Chef SPE vacant depuis juillet
 - remplacé en février
- Chef DSE, départ au 01/12/2025
 - Recherche candidat.e
- Chef DCG, départ au 01/12/2025
 - Recherche candidat.e

Déménagement des locaux du siège de la DIR CE sur le 2ème quinzaine de juin 2026.